

Nombre de Membres : L'an deux mille vingt-six, le lundi vingt-trois février, à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LAMIAUX Fabrice, Maire.

En exercice : 14
Présents : 09
Votants : 13

Date de Convocation
10 février 2026

Présents Mesdames CASTELLE-JONES Brigitte, DEGOUY Lynda, GALMICHE-GOLLIOT Angélique, Messieurs LAMIAUX Fabrice, maire, LEBRUN Alain, LEROY Stéphane, PICOTIN Sébastien, REMÉRAND Régis, VERMEERSCH Francis.

Excusés Mesdames BEAUDET-GRARD Thérèse (procuration à Madame GALMICHE-GOLLIOT Angélique), DUTHILLEUL Sandra (procuration à Monsieur LEBRUN Alain), LAMOTE-CAILLIET Natacha (procuration à Monsieur REMÉRAND Régis), Monsieur MEERSMAN Christophe (procuration à Monsieur LAMIAUX Fabrice).

Absente Madame CARLIER Elise.

Secrétaire Madame GALMICHE-GOLLIOT Angélique est élue secrétaire.

Délibération N° 01/2026

Objet de la délibération :

Aménagement d'un espace périscolaire et d'accueil collectif de mineurs - Demande de subvention à l'Etat au titre de la DETR 2026

Monsieur le Maire présente au Conseil le projet d'aménagement d'un espace périscolaire et d'accueil collectif de mineurs, suite à l'achat de l'immeuble sis 14 route de Bourbourg.

Afin de mettre ces travaux en œuvre, il propose au Conseil de déposer une demande d'aide financière auprès des services de l'Etat au titre de la DETR 2026 (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux).

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, et en avoir délibéré :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Approuve le projet d'aménagement d'un espace périscolaire et d'accueil collectif de mineurs,
- Arrête les modalités de financement ainsi qu'il suit :

Travaux – Coût prévisionnel HT	314 487 €
Subventions attribuées : - CAF-Subvention d'Investissement sur Fonds Locaux :	75 000 €

- MSA-Grandir en Milieu Rural :		Envoyé en préfecture le 26/02/2026 Reçu en préfecture le 26/02/2026 Publié le ID : 059-215903071-20260223-260223D01-DE
Subvention sollicitée (en cours d'étude) : - CAF-Commission d'Action Sociale Aide à l'Investissement :	33 710 €	
Subvention DETR sollicitée (40 %) :	113 646 €	
Autofinancement (Participation Commune – Budget 2026)	72 131 €	

L'échéancier prévisionnel de réalisation est le suivant :

- date de démarrage des travaux : fin 2^e trimestre 2026 (après notification décision DETR),
- durée approximative des travaux : 17 mois.
- Autorise Monsieur le Maire à procéder à toutes les démarches nécessaires pour la mise en œuvre de cette action et à signer toutes les pièces relatives à la réalisation de cette opération.

Ainsi fait et délibéré en séance date que dessus.
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Fabrice LAMIAUX

La secrétaire de séance,
Angélique GALMICHE-GOLLIOT




Acte rendu exécutoire après envoi en Sous-Préfecture de Dunkerque le 26 février 2026 et publication du 26 février 2026

